



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 07.06.2019

Numéro de publication: KK04-0000005513

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire DECO-LED SÀRL

Débiteurs:

DECO-LED SÀRL

Chemin Guillaume-de-Pierrefleur, 1004 Lausanne
Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 27.06.2019

Remarques:

3ème dépôt de l'état de collocation à la suite de deux nouvelles créances colloquées en 3ème classe. Seule les productions nouvellement colloquées peuvent faire l'objet d'une contestation par les autres créanciers.